

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 102/06

AMR 28/003/2006 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES

ÉQUATEUR

**María Diocelinda Iza Quinatoa (f), présidente de la section des femmes de l'Unión de Organizaciones Campesinas del Norte de Cotopaxi (UNOCANC, Union des organisations paysannes du nord du Cotopaxi) sa famille ainsi que les membres du personnel de l'UNOCANC**

Londres, le 21 avril 2006

Selon les informations reçues, María Diocelinda Iza Quinatoa, responsable indigène, est en butte à une campagne d'intimidation et de menaces qui ne cesse de s'intensifier et qu'Amnesty International pense liée à ses activités de militante contre la signature d'un accord de libre-échange entre l'Équateur et les États-Unis. L'organisation est inquiète pour la sécurité de cette femme ainsi que pour celle de sa famille et des membres du personnel de l'Unión de Organizaciones Campesinas del Norte de Cotopaxi (UNOCANC, Union des organisations paysannes du nord du Cotopaxi).

María Diocelinda Iza Quinatoa a coordonné la participation des communautés indigènes du Cotopaxi à des manifestations de masse contre l'accord de libre-échange à Quito, la capitale, en mars et avril 2006. Les organisations indigènes pensent que cet accord aura un impact négatif sur les producteurs et le commerce locaux. Le 10 avril, après avoir assisté à une réunion avec d'autres leaders indigènes à Quito, María Diocelinda Iza Quinatoa aurait été menacée à l'arme blanche par deux inconnues, alors qu'elle marchait dans la rue. L'une des femmes lui aurait demandé : « *Tu reviens pour organiser les manifestations ?* ». Elles auraient volé son sac à dos, qui contenait des documents confidentiels ainsi que ses papiers d'identité.

María Diocelinda Iza Quinatoa a signalé ces faits le jour même à la police judiciaire nationale à Quito. Bien qu'elle ait insisté sur le fait qu'elle avait été victime d'un vol, le policier qui a enregistré sa plainte l'aurait classée dans la catégorie des documents perdus. Le 12 avril, elle a de nouveau signalé les faits à la police judiciaire nationale du Cotopaxi, où, là aussi, le fonctionnaire de service a rempli un formulaire de perte de papiers d'identité. Amnesty International sait qu'aucune enquête n'a été ouverte sur ces événements et est préoccupée à l'idée que la plainte déposée par María Diocelinda Iza Quinatoa n'ait pas été prise au sérieux.

Le 23 mars, tandis que María Diocelinda Iza Quinatoa participait à une réunion avec des responsables indigènes afin d'organiser les manifestations à Quito, une camionnette appartenant à sa famille a été volée. Elle était stationnée à proximité du lieu de la réunion. Luis Tigse Alomoto, le mari de María Diocelinda Iza Quinatoa, a signalé le vol au siège de la police judiciaire de Pichincha. Le policier qui a enregistré sa plainte lui a déclaré : « *Ca, c'est parce que vous avez participé aux manifestations. Vous voyez, vous avez même perdu votre voiture* ».

Au cours des mois qui ont précédé ces événements, María Diocelinda Iza Quinatoa aurait prévenu des organisations non gouvernementales (ONG) locales qu'elle avait reçu plusieurs appels de menaces chez elle, et ce jusqu'à ce qu'elle change le numéro de son domicile.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 1<sup>er</sup> février 2004, Leonidas Iza, ancien président de la *Confederación de Nacionalidades Indígenas del Ecuador* (CONAIE, Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur) et frère de María Diocelinda Iza Quinatoa, a été la cible d'une tentative d'assassinat à Quito. Il en est sorti indemne mais quatre de ses proches, qui étaient avec lui au moment de l'agression, ont été blessés. Parmi eux figurait Daniel Tigse, le fils de María Diocelinda Iza Quinatoa. L'attaque a eu lieu alors que Leonidas Iza rentrait de Cuba, où il avait participé à une réunion contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'AU 36/04, AMR 28/002/2004 du 3 février 2004 et sa mise à jour.

Amnesty International s'est souvent déclarée profondément préoccupée par le fait que ceux qui critiquent les autorités, notamment des défenseurs des droits humains, des journalistes et des responsables indigènes, sont continuellement la cible de menaces et d'actes de harcèlement en Équateur. À plusieurs occasions, l'organisation a exhorté les autorités de ce pays à indiquer clairement que ces menaces ne seront tolérées en aucune circonstance et à veiller à ce que les défenseurs des droits humains, les responsables indigènes et les journalistes puissent mener leurs activités sans crainte de faire l'objet d'actes d'intimidation. Elle leur a également demandé de conduire des investigations et de traduire en justice les auteurs présumés de telles menaces. À ce jour cependant, personne n'a été inculpé.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

– déclarez-vous inquiet pour la sécurité de María Diocelinda Iza Quinatoa, de ses proches et des autres membres de l'*Unión de Organizaciones Campesinas del Norte de Cotopaxi* (UNOCANC, Union des organisations paysannes du nord du Cotopaxi), car cette femme est en butte à une campagne d'intimidation et de menaces qui ne cesse de s'intensifier ;

– dites-vous préoccupé à l'idée que les plaintes déposées par María Diocelinda Iza Quinatoa et par son époux, Luis Tigse Alomoto, n'aient pas été prises au sérieux par la police judiciaire ;

– demandez aux autorités de prendre ces plaintes au sérieux et de conduire dans les plus brefs délais une enquête efficace sur les actes d'intimidation et le vol dont María Diocelinda Iza Quinatoa a été victime, de rendre les résultats de ces investigations publics et de traduire les responsables présumés en justice ;

– priez les autorités de garantir la sécurité de María Diocelinda Iza Quinatoa, de sa famille et des autres membres du personnel de l'UNOCANC, conformément aux souhaits de ces personnes.

**APPELS À :**

**Ministre de l'Intérieur :**

Dr. Felipe Vega de la Cuadra  
Ministro de Gobierno, Policía, Justicia,  
Cultos y Municipalidades  
Ministerio de Gobierno y Policía  
Benalcázar y Espejo  
Quito  
Équateur

**Fax :** +593 2 258 1030 / 258 0067 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *Tono de fax, por favor* »)

**Formule d'appel :** *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Procureure générale par intérim :**

Dra. Cecilia Armas Tobar  
Ministra Fiscal Subrogante  
Fiscalía General del Estado  
Av. Eloy Alfaro N° 32-240 y República  
Quito  
Équateur

**Fax :** +593 2 255 9957 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *Tono de fax, por favor* »)

**Formule d'appel :** *Sra. Ministra Fiscal Subrogante*, /  
Madame la Procureure générale par intérim,

**COPIES À :**

**Organisation de défense des droits humains :**

Centro de Documentación en Derechos Humanos  
"Segundo Montes Mozo SJ" CSMM  
Nicolás Jiménez, E 4, 223, piso 5 y Av. 12 de Octubre, Dep. E- 3  
Quito, Ecuador  
Casilla: 17-08-8069  
Quito, Équateur

**Courriers électroniques :** [montesdh@uio.satnet.net](mailto:montesdh@uio.satnet.net)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 2 JUIN 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*